

Procès-verbal du Conseil Municipal de Blosseville sur Mer du 13 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le Lundi 13 Avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal VANIER, Maire.

Date de la convocation : Jeudi 2 Avril 2026

Étaient présents : M. Pascal VANIER, M. Alain GAILLANDRE, Mme Laurence MAURIQUE, M. Dominique CLASTOT, M. Antoine LAUDE, M. Patrick LEGRAND, Mme Sophie VERMANDER, Mme Marie-Line ROBILLARD, Mme Elodie BARTHELEMY et M. Hugo CALLENS formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Mme Marie-Pierre GOULAY donne son pouvoir à Mme Laurence MAURIQUE.

M. Hugo CALLENS a été nommé le secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approbation du procès-verbal du conseil du 22 Mars 2026

Le procès-verbal du conseil du 22 Mars 2026 diffusé à l'ensemble des conseillers a été approuvé à l'unanimité des voix des membres présents.

Approbation du Compte financier Unique 2025

Monsieur le Maire précise le Compte Financier Unique depuis 2025 il se substitue au compte administratif et au compte de gestion et que chaque conseiller a reçu une copie par mail le 26 mars 2026.

Comme prévu par le CGCT, monsieur le Maire se retire et monsieur Dominique CLASTOT est élu président de séance.

Présentation du CFU 2025

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	456 086.27€	235 247.00€	691.333.27 €
	Recettes réalisées	387 937.90 €	260 637.53 €	648 575.43 €
	Restes à réaliser	0.00€	0.00 €	0.00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	334 243.36 €	336 213.71 €	670 475.07 €
	Dépenses réalisées	285 432.40 €	222 675.89 €	508 108.29 €

	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	102 505.50 €	37 961.64 €	140 467.14 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	15 293.05 €	100 984.71 €	116 277.76 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	117 798.55 €	138 946.35 €	256 744.90 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	117 798.55 €	138 946.35 €	256 744.90 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le CFU 2025.

Absente Elodie BARTHELEMY.

Affectation du résultat

Monsieur le Maire présente les résultats de fonctionnement et d'investissement, il est décidé à l'unanimité d'affecter les résultats comme suit :

Affectation du solde disponible à la ligne 002 (recettes de fonctionnement)	138 946.35 €
Affectation du solde disponible à la ligne 001 (recettes d'investissement)	117 798.55 €

Vote sans Elodie BARTHELEMY

Mme Elodie BARTHELEMY est arrivée à 18h45.

Taux d'imposition

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux à l'identique. Cette proposition est la suivante.

	TAUX Année 2025	Taux Année 2026	BASES 2026	Produit 2026
Taxe d'habitation	4.94 %	4.94 %	149 200	7 370
Taxe foncière (bâti) :	38.66 %	38.66 %	247 200	95 568
Taxe foncière (non bâti) :	9.58 %	9.58 %	61 000	5 844
CFE	8.17 %	8.17 %	14 000	1 144
TOTAL				109 926

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Redevance d'occupation du domaine public 2022 à 2026

Monsieur le maire présente au conseil municipal la redevance du domaine d'occupation par Orange qui doit être demandé tous les ans, après vérification nous avons une régularisation à faire de 2022 à 2026

Ce qui représente pour l'année 2022 un montant de 480.78 €

Pour l'année 2023 un montant de 529.33 €

Pour l'année 2024 un montant de 612.02 €

Pour l'année 2025 un montant de 617.70 €

Et pour l'année 2026

Année	Réseau aérien 40 €	Réseau souterrain 30 €	Emprise au sol (m²) 20 €	Total
2026	0.530km	11.639 km	0.50 m²	380.37 €
	21.20 €	349.17 €	10 €	
	Coefficient d'actualisation : 1.63715			622.72 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'émettre un titre de recettes d'un montant de 2 862.55 € pour le règlement de la Redevance d'Occupation du Domaine Public par ORANGE

Budget primitif 2026

Monsieur le Maire présente le budget primitif par section. Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget présenté et décide de renouveler la fongibilité de 7.5 % des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	364 473.93 €	364 473.93 €
Investissement	362 298.55 €	362 298.55 €

Fiscalisation de la participation au SIVOS

Monsieur le maire propose de fiscaliser la participation au SIVOS de la Veules et du Dun.
Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **DECIDE** à l'unanimité de fiscaliser la somme de 20 000 € de sa participation au SIVOS de la Veules et du Dun

Participation aux associations

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal

- **DECIDE** de Répartir les subventions pour l'année 2026 comme suit :

Associations	Montant 2025	Montant 2026
Association TIANDI	/	/
Rêves	/	/
Comité des Cadets Porte-drapeaux de la Côte d'albâtre (CFCCPCA)	/	200 €
Associations « les amis de Bourvil »	/	/
Au cœur des chats	/	/
La banque alimentaire	/	200 €
Club de l'Amitié	600 €	600 €
Comité des fêtes	1 500 €	750 €
Blosseville Histoire Vivante	300 €	300 €
ADMR L'Assiette	100 €	100 €
Association Blossevillaise Mémoirelle (Anciens Combattants)	350 €	750 €
ADSB Association des donneurs de Sang	200 €	200 €
Bénévoles de Veules les Roses		
Ass. Sapeurs-Pompiers de Veules	150 €	150 €
Le clos masure	100 €	100 €
Bibliothèque de Sotteville sur mer	50 €	50 €
L'atelier des touch'à Tout	50 €	50 €
Associations Sportives et Culturelles	50 €/enfant de – de 18 ans	50 €/enfant de – de 18 ans
Soutien scolaire aux enfants de moins de 18 ans résidants à Blosseville	50 % du montant des cours/an plafonnés à 50 € sur présentation de facture	50 % du montant des cours/an plafonnés à 50 € sur présentation de facture

Monsieur le maire propose de donner une subvention à l'association de Musique de caux, l'entrée de ces concerts étant payant le conseil municipal décide à 10 contre et 1 pour, de ne pas donner de subvention.

Les membres des associations cités s'abstiennent du vote.

Désignation des membres de la Commission de Contrôle des Impôts Directs

Monsieur le maire présente le courrier reçu des finances publiques expliquant que le conseil municipal doit constituer une liste de 24 personnes pour la sélection des 12 membres de la prochaine CCID (6 titulaires et 6 suppléants)

Après délibération à l'unanimité le conseil municipal constitue la liste avec les personnes désignées suivantes :

Mme Laurence MAURIQUE – M. Hervé RENOULT – M. Laurent BLOSSEVILLE – M. Alain CALLENS- M. Laurent LIOT – M. Bruno HUSSON– Mme Anne MAURISSE – M. Stéphane BRUMENT – Mme Nadège VIDAL – M. Patrick CHOISEAU – Mme Sylvie CORUBLE – M. Jean-François BERGER – Mme Aurélie POTENTIER – M. Philippe CORRION – Mme Catherine REMOUSSIN – M. Philippe DELAMARE – Mme Céline DENANT – M. Yann KERJEAN – Mme Caroline FLAGUAIS – Mme Marie-Pierre GOULAY – Mme Caroline VINCENT – Mme Marie-Line ROBILLARD – Mme Céline GAILLANDRE et Mme Ingrid JOUETTE.

Achat tracteur

Pour information Monsieur le maire explique la situation suite à la panne du tracteur des devis ont été demandés après étude de ces devis en commission c'est le devis de la société Anselin qui a été choisi. Monsieur le maire informe que des demandes de subventions vont être réalisées selon le plan de financement ci-dessous :

Dépenses	Montant HT
Achat tracteur	36 470 €
Total Dépenses	36 470 €

Recettes	
Subvention Département 30 %	10 941 €
Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre Fonds de concours	18 235 €
Autofinancement 20 %	7 294 €
Total Recettes	36 470 €

Référent déontologue des élus

Monsieur le maire propose d'adhérer aux référents déontologues proposés par le centre de gestion 76.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au centre de gestion.

Questions et informations diverses

- Plan d'épandage : Une enquête publique est ouverte du 15 au 29 avril 2026. Une information aux administrés va être faite pour que le maximum de personnes puisse être informés et faire valoir leur opinion. Le conseil municipal donnera son avis à l'issue de cette enquête.
- Revoir pour alarme pour la commune, il y a une proposition d'alarme et de vidéosurveillance, sur le principe le conseil municipal est plutôt divergent.
- Concert église le 15 Mai
- Abattage des arbres chemin de la peupleraie et rue du bout du moulin, faire un rappel à la loi et qu'elle soit respectée car les demandes d'abattage doivent être faites au préalable. Pour les prochaines fois la DDTM sera consultée pour savoir s'il y a eu des autorisations. L'information sera faite avec information de verbalisation à partir de la date de l'information sera distribuée. La commission environnement se réunira le mercredi 22 Avril à 14h à la mairie.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h50.

Le Maire M. Pascal VANIER / Secrétaire de Séance M. Hugo CALLENS.